

SYLLABUS DU COURS 2024

Nom du cours	La procédure de référé expulsion
N° du cours	3366
Date du cours	18 mars 2024
Durée	03h00
Horaires	09h30-12h30
Intervenant	Madame Bénédicte DELEU <i>Avocat au barreau de BORDEAUX</i>
Moyens Pédagogiques	Formation présentielle <u>Présentiel</u> : La constitution des groupes, volontairement limités en nombre de participants, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges. Les salles de formation sont adaptées et équipées du matériel pédagogique nécessaires (paperbord, vidéoprojecteur, etc.). Les stagiaires doivent apporter leur propre ordinateur portable.
Public concerné	Avocats
Objectif	<i>Présenter les fondamentaux en matière de procédure d'expulsion des lieux à usage d'habitation</i> Formation initiale OBLIGATOIRE pour intégrer la permanence logement
Niveau Prérequis	Niveau 1 : acquisition des fondamentaux
Méthode pédagogique	Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges...), études de cas ou exposé.
Description et plan du cours	<ul style="list-style-type: none"> -Circonstances et principes du référé -Les notions d'urgence, de dommage imminent et de trouble manifestement illicite -Portée de l'Ordonnance de référé et voies de recours -Exceptions de compétence -Les limites de la clause résolutoire, la mauvaise foi du bailleur et la contestation sérieuse -La question du quat <ul style="list-style-type: none"> o La procédure administrative o La procédure judiciaire -L'action oblique -La prescription -Les points à vérifier -Les demandes de délais -Schémas des procédures -Jurisprudence bordelaise
Spécialité / Domaine de compétence	Procédure civile Droit immobilier
Politique en matière de présence	La présence des apprenants sera vérifiée à chaque séance par un émargement. En cas d'absence au cours, un remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation, moins de 72h00 avant, ne permettra pas de remboursement. En cas d'absence, les prises en charge Jeune Barreau, FIFPL et instituts sont annulées et la formation vous sera facturée au tarif en vigueur.
Lieu	EDA Alienor 18/20 rue Mal Joffre - BORDEAUX
Salle	salle Amphithéâtre
Support (selon accord de l'intervenant)	Dossier pédagogique PDF, articles ou ressources documentaires : élaboré et fourni par les intervenants. Ils sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site et envoyé par email en amont ou en aval de la formation.

SYLLABUS DU COURS 2024

Évaluation	Fiche d'évaluation ou mise en situation Ce questionnaire permettra également de vérifier l'atteinte des objectifs de la prestation par des questions qui seront posées aux apprenants.
Formalisation à l'issue	Attestation de présence en téléchargement après la formation
Contact / Inscription	Inscription au plus tard 72h00 avant la session Pauline DAVRET, chargée des inscriptions : 05.32.26.14.81 / pdavret@eda-alienor.com
Tarif	Voir conditions détaillées dans le catalogue en ligne : https://www.eda-alienor.com/formation-continue/catalogue.html
Accès personnes en situation de handicap	Contactez la référente handicap : Natacha FOLIGUET nfoligu@eda-Alienor.com / 09.74.19.16.76
Qualifications des formateurs	Les formateurs sont des professionnels choisis pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités. Des questionnaires d'évaluation sont systématiquement donnés aux participants à l'issue de la formation sur papier en salle, via une plateforme spécialisée ou en direct lors de la webconférence. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet d'améliorer la qualité des formations dispensées.